

Vous ne maximisez pas vos cotisations au régime de retraite à cotisations déterminées (régime à CD) de Postes Canada?



Vous manquez donc une partie du tableau de ce que pourrait être vos épargnes retraite.



Lorsque vous maximisez vos cotisations au régime à CD, Postes Canada le fait également! Retournez la carte pour voir les avantages d'augmenter votre épargne-retraite dès aujourd'hui.



Voyez comment Jean, âgé de 36 ans, qui gagne 50 000 \$ par année et qui compte deux ans de service, maximise son épargne-retraite en versant une cotisation de 4 % à son régime.



Jean a tout simplement doublé son épargne! Qui d'autre peut vous offrir un tel rendement?

Maximisez votre cotisation au régime à CD et vous recevrez **plus d'argent** de Postes Canada. Ceci en plus de la cotisation de base que Postes Canada verse déjà à votre compte du régime à CD.

Voici comment la cotisation de contrepartie de Postes Canada est calculée, selon la somme de votre âge et vos années de service :

Âge + Années de service	Cotisation de contrepartie de Postes Canada
Moins de 35 ans	75 % de vos cotisations
Entre 35 et 44 ans	100 % de vos cotisations
45 ans ou plus	125 % de vos cotisations

Ne ratez pas l'occasion!

Voyez l'ensemble du tableau et profitez au maximum de votre épargne-retraite.

Des questions au sujet de votre régime?

Communiquez avec le Centre Solutions clients de la Financière Sun Life au numéro sans frais 1 866 292-3664, du lundi au vendredi, entre 8 h et 18 h (heure de l'Est).